

BILAN DE COMPETENCES

- Mieux se connaître et affirmer ses compétences
- Recenser les facteurs favorisant la réalisation d'un projet
- Renforcer sa confiance en soi
- Définir des pistes de reconversion et / ou d'évolution
- Vérifier et valider la faisabilité des projets

Bénéficiaires de BILANS DE COMPETENCES

Le Bilan de Compétences s'adresse à toute personne souhaitant réaliser un point sur sa carrière et ses choix professionnels, quels que soient son secteur d'activité et son niveau de qualification : salariés des secteurs privé ou public, demandeurs d'emploi, particuliers, indépendants...

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Durée, déroulement et délai d'accès du BILAN DE COMPETENCES

La prestation se déroule exclusivement en **entretiens individuels**. Elle dure **24 h**, réparties sur 2 à 3 mois. Le délai maximal de mise en œuvre est de 1 mois.

Le Bilan de Compétences se déroule selon **3 phases distinctes**, fixées par le Code du Travail (art. R6313-4) :

Phase 1, la phase préliminaire

- ⇒ Analyse de la demande, des besoins et des attentes
- ⇒ Présentation du contenu, de la méthode et des outils, et du déroulement du bilan
- ⇒ Validation conjointe des modalités de déroulement, des objectifs et du programme personnalisé du bilan

Phase 2, la phase d'investigation

- ⇒ Identification et analyse des compétences, capacités, motivations et centres d'intérêts
- ⇒ Identification des traits de personnalité, des points forts et des points de vigilance
- ⇒ Réflexion sur différents scénarios de reconversion et / ou d'évolution
- ⇒ Identification des différentes étapes de validation des projets

Phase 3, la phase de conclusion

- ⇒ Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
- ⇒ Recensement des facteurs favorisant la mise en œuvre des projets
- ⇒ Identification des étapes de mise en œuvre des projets, élaboration des plans d'action
- ⇒ Présentation, relecture et remise de la synthèse du Bilan de Compétences

Le document de synthèse, strictement confidentiel, est remis exclusivement au bénéficiaire du Bilan de Compétences.

Intervenants et déontologie

La prestation est réalisée par des intervenants qualifiés et expérimentés, Psychologue du Travail et Conseillères, certifiés et habilités à utiliser l'ensemble des outils d'évaluation.

Une totale confidentialité des informations recueillies est garantie. Les entretiens se déroulent en bureau individuel, garant de la confidentialité des échanges.

Par ailleurs, nos intervenants respectent la Charte de Déontologie et de Confidentialité du Service Conseil du Pôle Formation UIMM Limousin.

Méthodes et moyens

La prestation, « centrée sur la personne » et individualisée, comporte un travail de réflexion personnelle avec le conseiller, des tests et des évaluations, des recherches documentaires, une démarche d'accompagnement dans l'élaboration de projet, et des enquêtes-métiers « terrain » qui permettent de valider la faisabilité des projets.

Les outils, les méthodes et les moyens mobilisés sont modulables en fonction des besoins et des objectifs.

Suivi

Un suivi à 6 mois de votre situation est réalisé à l'issue de la prestation. Toutefois, nos conseillers restent joignables pour toute question, dès la fin du Bilan de Compétences.

Tarifs et financement

Les tarifs sont adaptés selon votre situation : nous consulter. A titre d'exemple, le coût d'un Bilan de Compétences réalisé avec le CPF est fixé à 1200 € HT (soit 1440 € TTC).

Différentes possibilités de financement peuvent être mobilisées : CPF, OPCO, entreprises, Pôle emploi, collectivités territoriales, auto financement...

Les conseillers peuvent vous accompagner dans les démarches de demande de prise en charge.

BILAN DE COMPETENCES et situation de handicap

Des solutions d'aménagements et d'adaptation (rythme, méthodes, supports...) de la prestation peuvent être mises en œuvre. N'hésitez pas à en discuter avec votre conseiller ou avec le référent handicap de l'organisme :

Guillaume HILAIRE, 05.55.30.08.08
g.hilaire@formations-industrieslimousin.fr

Le BILAN DE COMPETENCES en chiffres...

Sur la période 2018 – 2020 :

- Près de 200 Bilans de Compétences réalisés
- 97 % de taux de satisfaction
- Plus de 800 enquêtes-métiers réalisées par nos bénéficiaires auprès de professionnels
- Aucun abandon en cours de prestation

Contacts

Vous pouvez nous contacter par téléphone au **05.55.30.08.08**, ou par mail :

Guillaume HILAIRE, Psychologue du travail, g.hilaire@formations-industrieslimousin.fr
Stéphanie ROCHE-PÉTILLOT, Conseillère-emploi, s.roche@formations-industrieslimousin.fr
Marie-Pierre MEUNIER, Conseillère-emploi, mp.meunier@formations-industrieslimousin.fr